

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
pour le Programme d'Aménagement Solidaire

Pays de Haute-Provence

Présentation juillet 2007



- La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage :
- Diagnostic des dynamiques
 1. évolutions démographiques
 2. évolutions résidentielles
 3. dynamiques économiques et d'emploi
 4. organisation de l'espace, production du cadre de vie et impacts paysagers
 5. pratiques, mobilités et services
 6. quelles entités traduisant les dynamiques territoriales observe t-on ?

propositions

- Une vraie réflexion de stratégie d'aménagement à avoir
- Quel rôle du Pays par rapport au PAS ?
- Quelle position pourrait prendre la Région ?



La mission d'AMO : *valider le champ de la mission*

- Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la Région - dans le cadre du PAS - Programme d'Aménagement Solidaire -
 - Un appui pour analyser les propositions PAS des communautés de communes au regard des enjeux sur le Pays et les intercommunalités.
 - Une deuxième sortie, correspondant à une attente d'élus du Pays Haute Provence
 - poser les bases d'une réflexion stratégique avec le conseil d'administration Pays
 - et d'un débat sur la manière d'aborder le PAS et sur le rôle que peut jouer le Pays, en spécifiant les problématiques à approfondir
- ⇒ Une certaine complexité de la commande, qui demande de combiner des approches
- d'expertise : caractérisation des dynamiques et de la manière dont elles impactent le Pays
 - d'alimentation d'une réflexion associant des élus et responsables techniques des intercommunalités (en s'extrayant des approches institutionnelles)



Les pays et les communautés de communes



Réalisation DDE / SDU / SIG - 16/01/2009 - Sources : IGN BD Cartho - Préfecture

Définir le champ du questionnement

- Complexité du territoire Pays, la lisibilité n'en est pas évidente :
 - des sous-ensembles territoriaux, qui ne recouvrent pas le périmètre des intercommunalités, et qui ont à être raisonnés dans leur particularités
- ⇒ **Le raisonnement : partir de l'évolution et des dynamiques de territoire**
- Quels sont les processus et évolutions tendanciels ?
Comment les dynamiques externes s'exercent-elles sur les différents espaces du Pays ?
- Où sont les cohérences spatiales et les polarités, comment se manifestent-elles ?
Peut-on repérer des sous ensembles a priori pertinents pour les grands thèmes du PAS : aménagement, équipement, logement... ? sont-ils différents suivant les thèmes ?
 - Sur quel(s) territoire(s) cela a-t-il un sens d'analyser logement, paysage, foncier, habitat ?
 - en rattachant les communes à leurs vraies polarités, quelles configurations auraient du sens pour un projet PAS ?
- Quelles sont les questions qu'il faut se poser à l'échelle des entités territoriales (qui ne sont pas nécessairement les intercommunalités actuelles) ?
Quelles sont les questions à approfondir à l'échelle du Pays ?
Quel rôle le Pays peut jouer pour aider à poser les bonnes questions ?

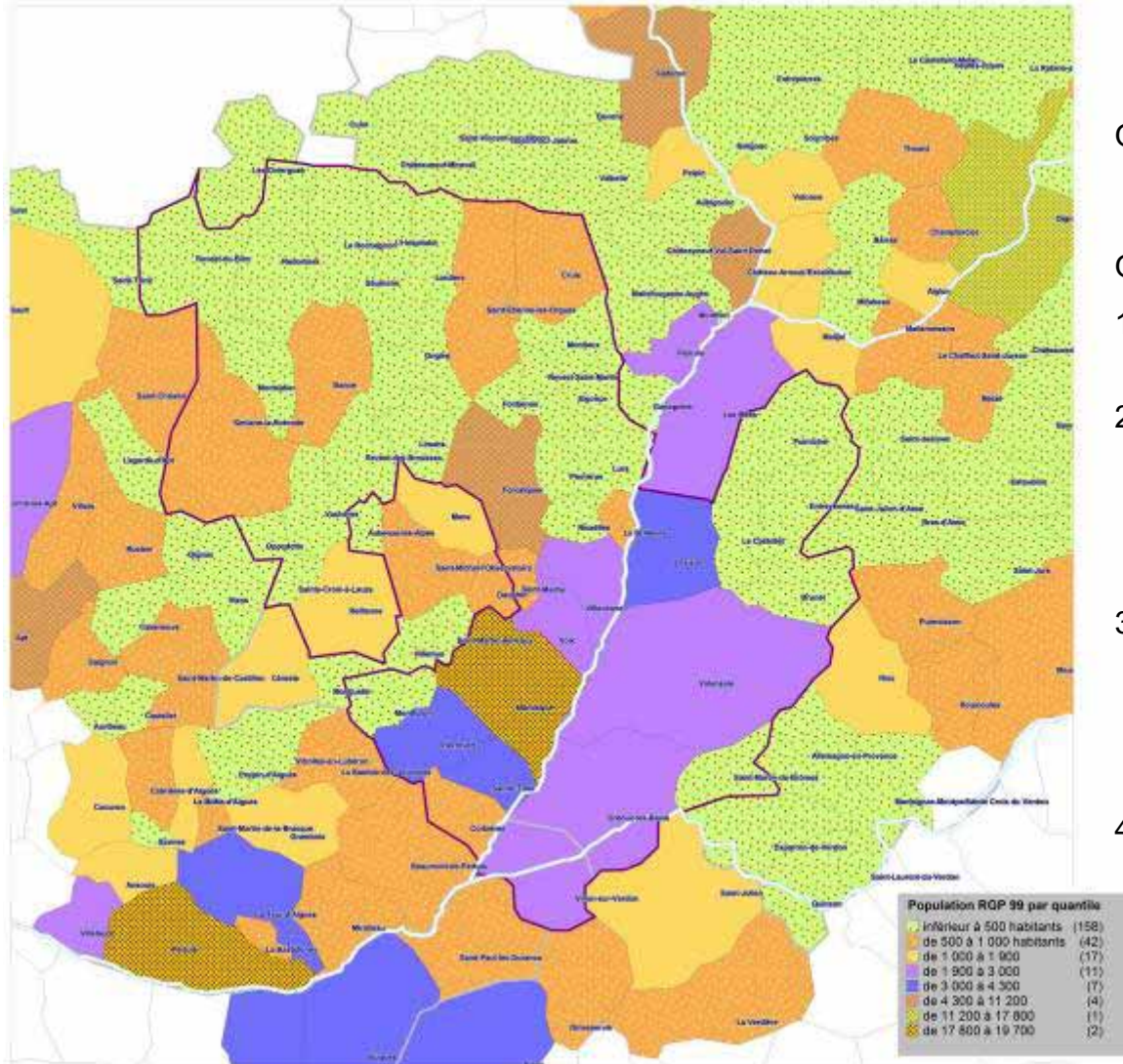


Diagnostic des dynamiques - 1. Évolutions démographiques *Sud Insee essentiel* 01/2007

- Doublement du rythme de croissance de la population depuis 90 dans les Alpes-de-Haute-Provence ; un des départements français qui progresse le plus
- L'installation de nouveaux résidents, en majorité actifs, tire la démographie locale
- à 20/30 ans, le vieillissement de la population sera une donnée importante
Le niveau et la qualité de l'offre en services déployées à leur égard par les collectivités sera sans doute une variable d'ajustement.



Diagnostic des dynamiques - 1. Évolutions démographiques



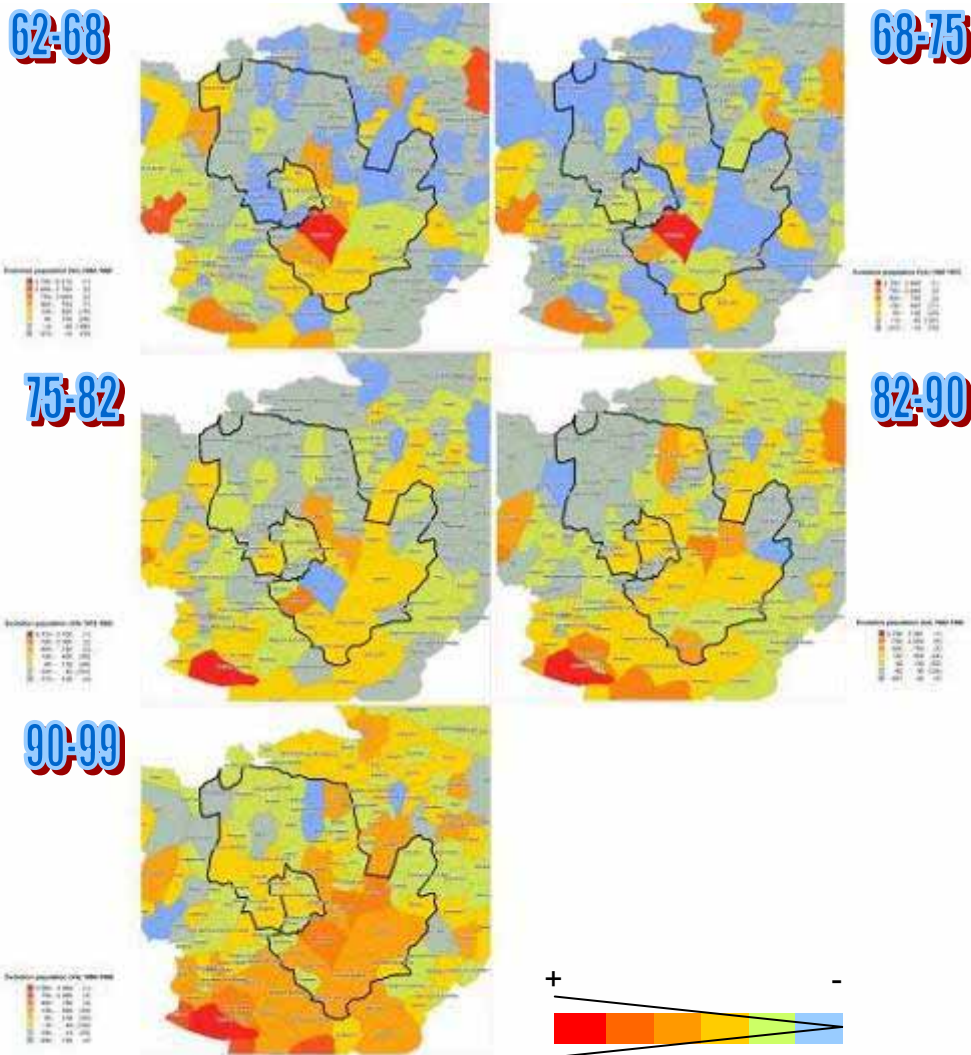
Organisation spatiale et poids démographique des communes

On tente ici une représentation du territoire à partir de la répartition des communes en classe (8) de taille démographique.

On met ainsi en évidence :

1. La localisation et l'importance des communes de très petite taille (< 500 hbts)
2. La localisation des communes comptant entre 500 et 2000 hbts dont le rôle est soit (**hypothèse à valider**) de périphérie de pôle (ex . Forcalquier) soit de relais (cf leur fonction) vis-à-vis de très petites villes.
3. Les villes entre 2000 et 4500 hbts qui recouvrent des enjeux de maîtrise du développement (ce sont aussi des communes grande par leur superficie : **quels sont leurs potentiels d'extension ?**)
4. Les communes les plus peuplées (Pertuis, Manosque, Digne), équivalentes en poids démographiques, ont toutefois des fonctions distinctes.

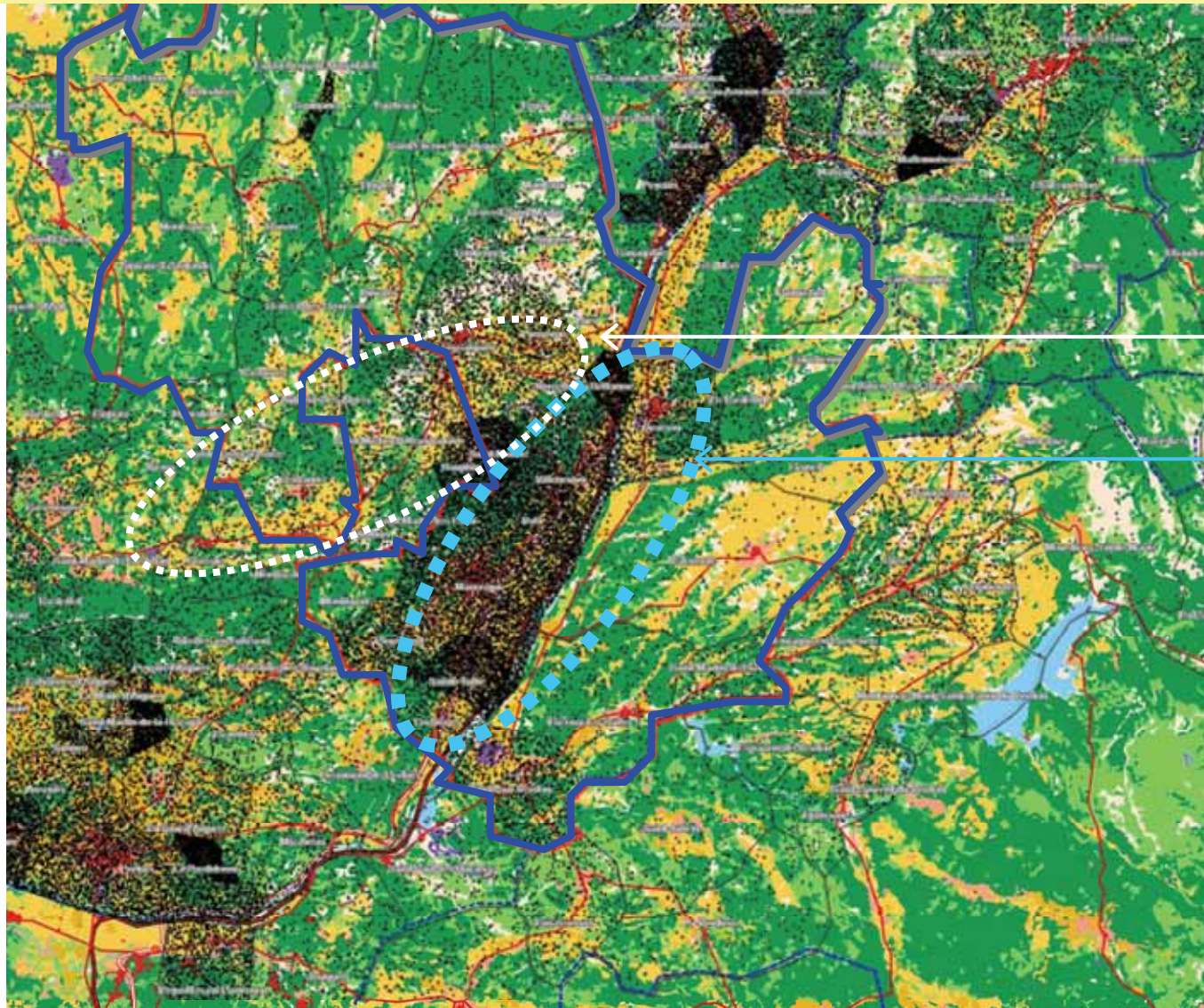
Diagnostic des dynamiques - 1. Évolutions démographiques






Le « film » de l'évolution démographique sur quarante ans (1962 – 1999)

- **1962-1975** C'est une période de déclin démographique de plusieurs communes sous l'effet de l'exode rural (dans une moindre mesure que sur le reste du département) et d'affirmation du pôle de Manosque et des communes de sa première couronne correspondant à l'implantation du CEA.
- **1975-1982** Inversion du phénomène de déprise, on assiste à une première vague d'extension/étalement démographique de part et d'autre de l'axe durancien, se traduisant par l'amorce d'un changement pour Manosque (perte de population).
- **1982-1999** Extension, généralisation et atomisation de la croissance démographique correspondant à des phénomènes majoritairement externes au territoire du pays (poussée de l'AMM).

Diagnostic des dynamiques - 1. Évolutions démographiques



Répartition de la population sur le territoire





-  limite du pays
-  densité par commune
-  concentration

16 % de la population

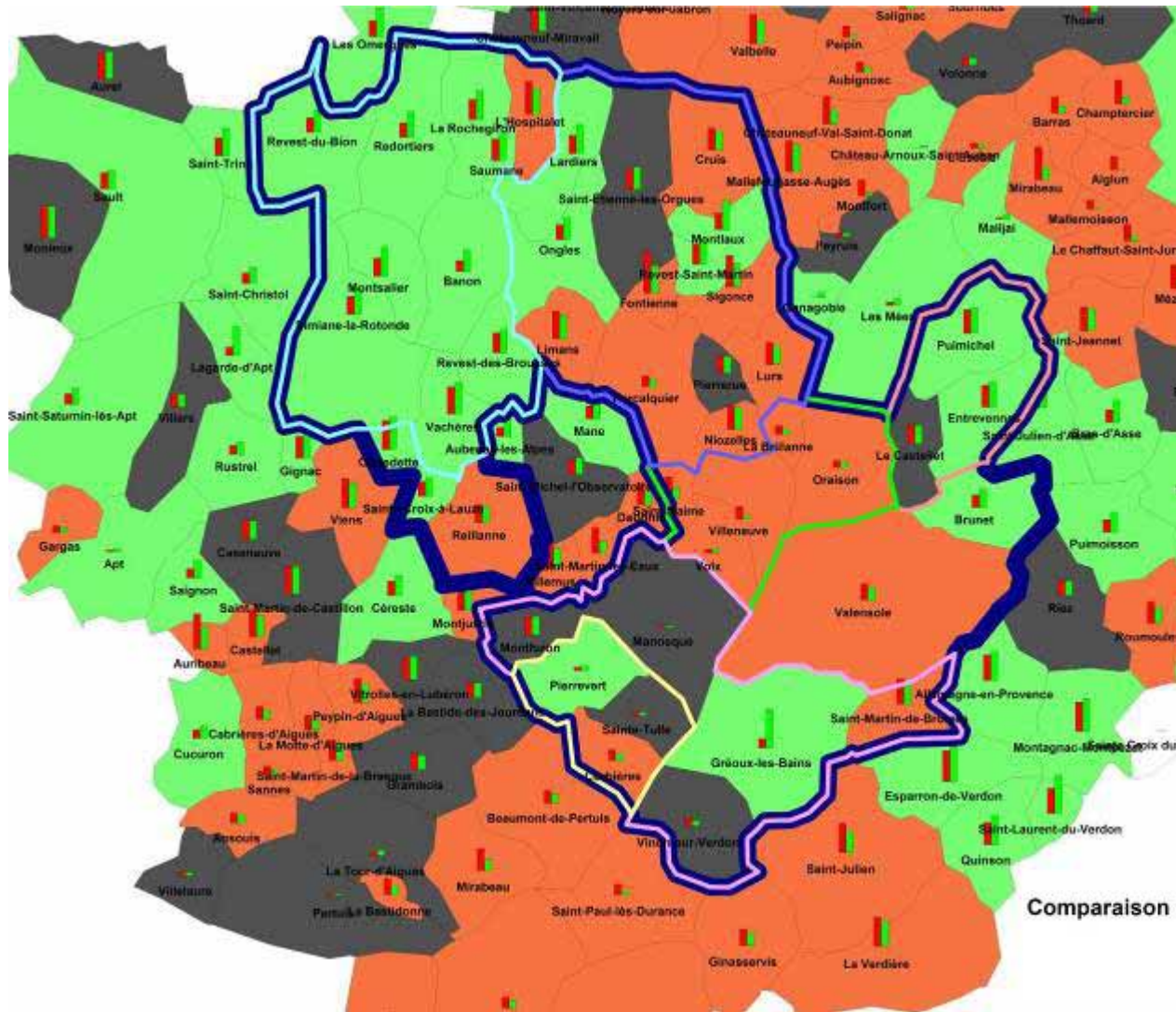
60 % de la population

- Une domination des communes du Val de Durance, entre extension de l'AMM située au sud, et polarités économiques au nord (Château-Arnoux, Digne)
- Un axe secondaire sur Forcalquier et la RN 100

Occupation du sol

-  zone naturelle et forêt
-  zone agricole
-  zone urbaine
-  zone activités

Diagnostic des dynamiques - 2 .Évolutions résidentielles



Evolution de la part des résidences secondaires en trente ans (1999 – 1968)

Les communes plus importantes (rôle de centralité perdue ?) se « secondarisent » (v. Luberon). Les plus petites se « principalisent » en même temps qu'elles se « périphérisent ? » (dépendance externe et + lointaine)

COMCOM pays HTE PROVENCE

- Intercommunalité du Luberon Oriental
- Luberon Durance Verdon
- Pays de Banon
- Pays de Forcalquier et de la montagne de Lure
- Sud 04
- Val de Rancure

CATEGORIES D'EVOLUTION

PART DES RES. SECONDAIRES 1968-1999

- 1 augmentation (47)
- 2 diminution (50)
- 3 stabilité (27)

Comparaison de la part des résidences secondaires 1968 - 1999

- 0.92
- Part résidences secondaires RP 1968
 - Part résidences secondaires RP 1999



Diagnostic des dynamiques - 3. Economie et emploi

- **Trois zones d'emploi** : Manosque, Apt, Digne
 - forte croissance des activités et développement des zones d'activités dans le lit Durance
 - arboriculteurs de la vallée, résistances inégales face à la pression urbaine ; tendance de concentration
- **Tendancier de différenciation sociale** ; à terme, risque d'éclatement social ?
 - la diversification économique s'accompagne de diversification sociale ; les revenus des arrivants sont en moyenne doubles de ceux des populations traditionnelles
 - concurrence accrue entre demandeurs d'emplois locaux et nouvelles générations arrivées (Manosque, Apt)
- **Fortes pressions sur le foncier** pour les entreprises et les habitants
 - déficit de logements sociaux Manosque, Forcalquier, Oraison
 - plus grave, le manque de gammes intermédiaires de logements
- **Besoin d'avoir une stratégie et raisonner une offre de logements** : qui intègre la variation des demandes aux différents âges de la vie et qui intègre les différenciations sociales



Diagnostic 4. Organisation de l'espace, production du cadre de vie et impacts paysagers

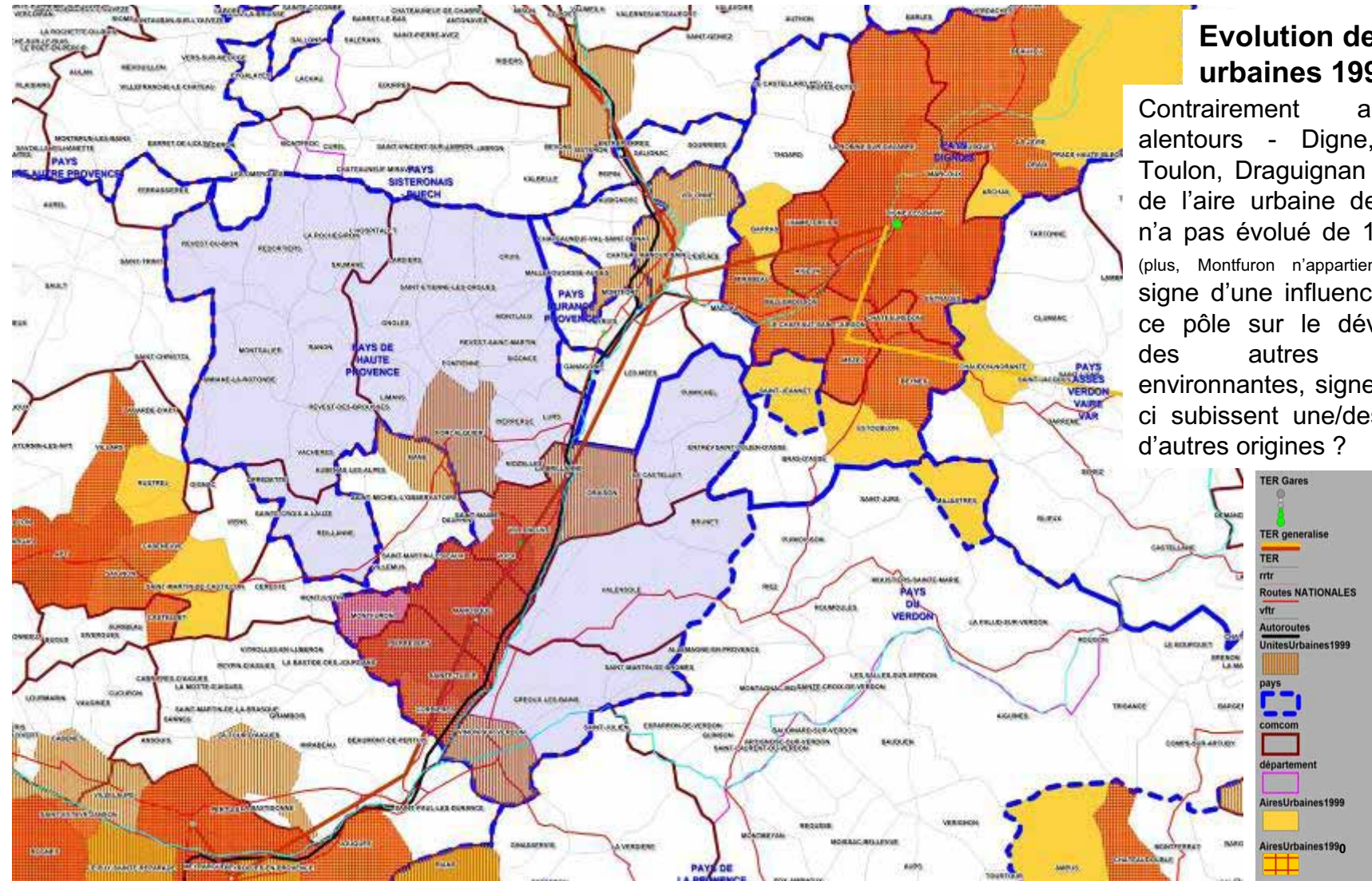
- **Dynamiques touristiques contrastées**
 - Haute Provence et Luberon Lure, axe N 100, plutôt résidentiel (résidences secondaires),
 - Gréoux (35 000 curistes), dynamique ouvrant sur le Verdon
- **Dynamiques environnementales et agricoles, sources de tensions**
 - tensions entre les usages sur l'aménagement de la Durance
 - facteurs de vulnérabilité, alimentation en eau : problème à 10 ans ; **une donne stratégique pour raisonner l'urbanisation**
 - **des contractualisations à explorer entre agriculteurs et intercommunalités ?**
- **Dynamiques paysagères souvent laissées pour compte**
 - Les villages perchés forment le paysage urbain traditionnel ; mais l'étalement urbain en continu et les infrastructures dans le lit de la Durance cassent ce paysage traditionnel
 - **Prendre en compte les effets de l'aménagement en termes d'impacts paysagers ; éclairer le débat protection zones ND / reconquête des zones agricoles**
 - **Repenser à l'utilisation des piémonts : urbanisation sur les pentes, maisons semi-collectives en succession de terrasses.**



Diagnostic des dynamiques 4. Organisation de l'espace, production du cadre de vie

Evolution des aires urbaines 1990- 1999

Contrairement aux villes alentours - Digne, Apt, Aix, Toulon, Draguignan - l'étendue de l'aire urbaine de Manosque n'a pas évolué de 1990 à 1999 (plus, Montfuron n'appartient plus à l'au), signe d'une influence limitée de ce pôle sur le développement des autres communes environnantes, signe que celles-ci subissent une/des influences d'autres origines ?



Diagnostic des dynamiques 4. Organisation de l'espace, production du cadre de vie

- **L'aire urbaine de Manosque n'a pas évolué**
 - signe de l'influence limitée de ce pôle sur le développement des communes environnantes
- **Polarités réelles**
 - des communes bien équipées ne desservent qu'elles-mêmes : Gréoux, Valensole
 - des communes bien équipées attirent la chalandise de communes voisines : Forcalquier, les Mées, Oraison, Château-Arnoux
- **Les attentes quand aux services se déforment, des attentes de nature plus urbaines**
 - les pratiques spatiales des habitants sont multi-polaires ; le schéma classique de pôles de centralité est infirmé : cela demande de considérer les sous-entités territoriales dans leurs dynamiques et leurs interaction
- **Une organisation des transports collectifs insuffisante pour répondre aux besoins**
 - les mobilités s'expriment en temps plus qu'en distances (15-20 mn mobilités de proximité, 30-45mn loisirs, services, 1h vie quotidienne métropolitaine et professionnels des cadres)
 - l'accessibilité de Manosque est limitée
 - organisation nécessaire de transports « de rabattement » haut pays – axe durance et N100 négociations à mener avec les autorités de gestion des transports collectifs
 - Intermodalités à structurer – la Brillane, Manosque ; les investissements lourds sont de responsabilité régionale (réaménagement gare, réseau et services ferroviaires).




Diagnostic des dynamiques 4. Organisation de l'espace, production du cadre de vie

- Des productions de lotissement consommatrices d'espace (6 logements/ha, 15-20 dans les zad) malgré une volonté affichée de 35/ha : le développement spontané ne correspond pas au projet de développement
 - Nécessité de s'accorder sur les grands objectifs du projet urbain avant de se focaliser sur les documents d'urbanisme et les outils fonciers
 - Les programmes de production de logements sont à décider en cohérence avec l'option stratégique de renforcement et densification aggro Manosque
- Une approche coordonnée des 3 intercommunalités + Valensole pour des programmes locaux d'habitat
 - associer développement urbain, organisation des déplacements et développement économique
 - réduire le déficit d'offre locative publique, mieux répartir les logements aidés sur le territoire
 - réhabiliter les centres anciens
 - le scénario retenu est le moins ambitieux, tout en proposant une nette évolution. jusqu'où cette vision a-t-elle du sens par rapport aux dynamiques territoriales du Pays ?



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU SMEPRM

Production annuelle de logements neufs (350/an)

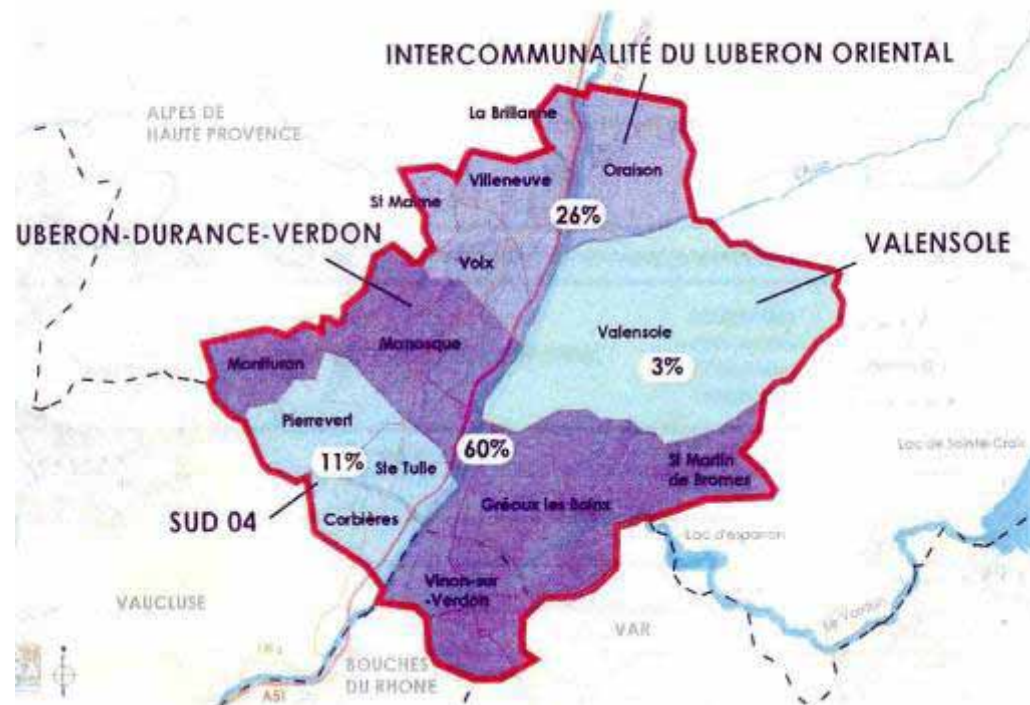
 210 logements

 90 logements

 40 logements

 10 logements

60% Part de l'effort dans la production totale



Diagnostic des dynamiques 5. Pratiques, mobilités, services Échelles de la mobilité DRE Paca INRETS

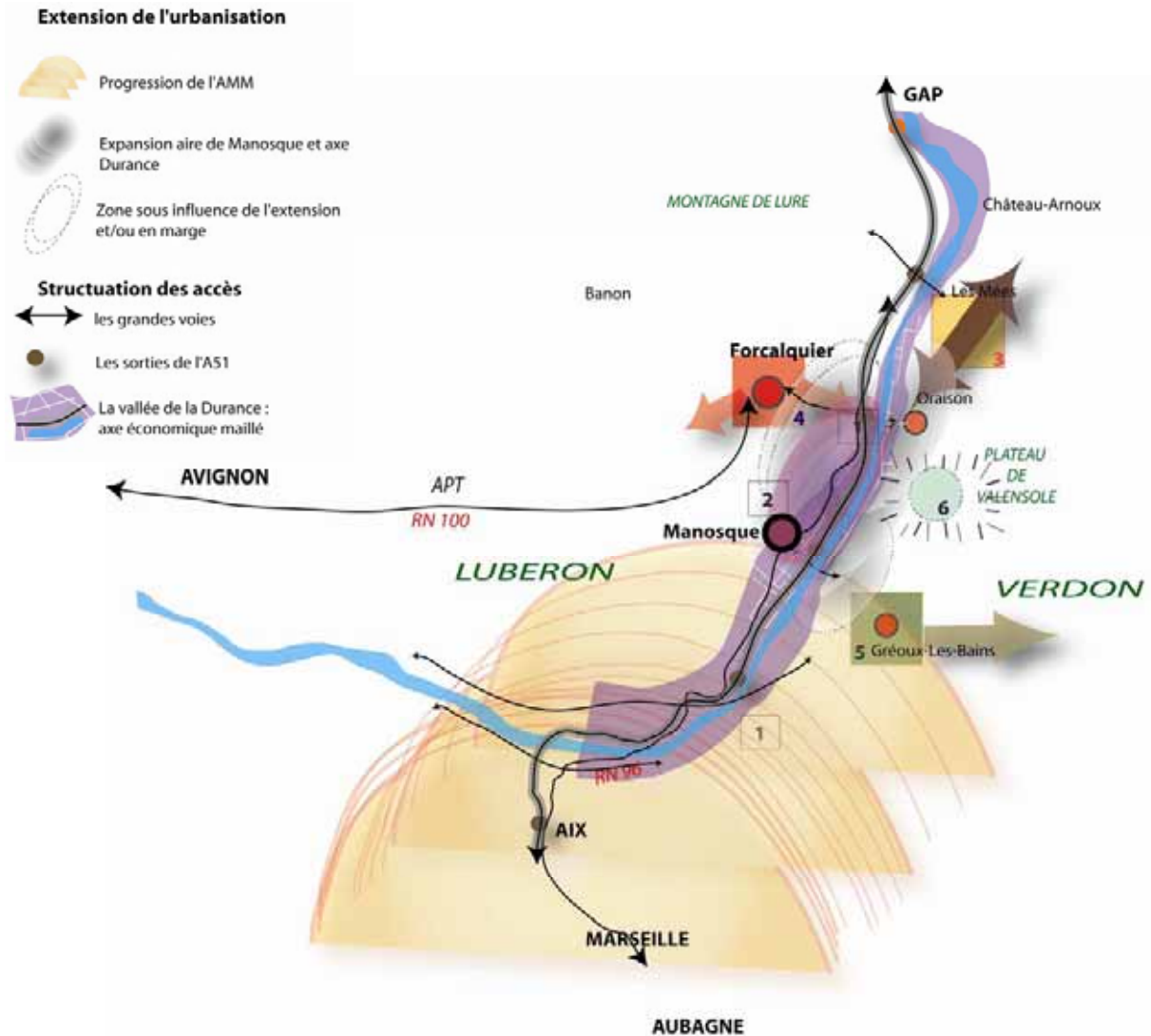
- Tendancier du continuum bâti
 - le péri-urbain rejoint le péri-urbain, juxtaposant des espaces monofonctionnels dont la plupart sont réservés à l'habitat individuel, aux zones d'activités et zones commerciales, toutes pensées / l'automobile
 - émergence d'un processus de "métapolisation" (lien entre métropoles et agglomérations) suivant les contraintes géomorphologiques (et non engouement des citoyens pour un retour à la campagne).
- L'échelle des déplacements dépasse les catégories de distances
 - intégrer d'autres paramètres : temps de trajets, possibilités d'allers-retours dans la journée, ruptures de charges, confort...
 - typologie des espaces-temps de la mobilité, se calant sur le budget temps de transport (1h)
 - **La multi-centralité impose de raisonner en terme de vecteurs temps à partir de différents points pertinents des territoires (et non en radiocentrique - à partir des centres-villes)**
- Croissance des inégalités sociales en termes de mobilité ou de motilité (potentiel de mobilité) et des tensions lorsque les alternatives en transports collectifs sont insuffisantes.
 - L'organisation des flux de transports et la gestion multimodale des nœuds de communication sont devenues déterminantes
 - **Une volonté clairement affichée est nécessaire pour dépasser les cloisonnements territoriaux (niveaux territoriaux de compétence des autorités organisatrices), sectoriels (transports, urbanisme) et modaux (transport public, voirie, stationnement) et construire une offre de transport répondant aux objectifs d'aménagement**



Diagnostic des dynamiques 6. Quelles entités traduisant les dynamiques territoriales observe t-on ?

Évolutions constatées

1. **L'agglomération Aix-Marseille** en expansion, avec le couloir Durance qui la prolonge
2. **Manosque**, historiquement pôle de services, renforcé avec les communes limitrophes ; mais l'aire urbaine de Manosque n'évolue pas, et risque de se faire banaliser
3. **Oraison – les Mées**, en voie de continuum urbain, ouvert sur Digne et Manosque ; quel rôle vont jouer Oraison et la Brillanne ?
4. **Le pays de Forcalquier**, avec un couloir sur la N100 pouvant se renforcer
5. **Gréoux**, une porte d'entrée sur le Verdon, espace en urbanisation
6. **Valensole**, enclave naturelle, sans rayonnement



Une vraie réflexion de stratégie d'aménagement à avoir

Le tendancier : la pression AMM va durer

- L'étalement de l'agglomération Aix-Marseille, continuum urbain sur la vallée Durance
 - l'attractivité croît avec l'offre de logement
- Le développement de zones d'activités et de zones commerciales sur l'axe Durance
 - l'étalement urbain produit une banalisation des lieux ; l'espace Durance perd de l'attractivité paysagère
 - la croissance urbaine fait peser un risque d'implantations commerciales concurrentes (in pays et hors pays) en l'absence d'un espace de coordination.
- Une saturation des voies et moyens de transports
 - ce qui conduit à un traitement centré sur cet axe central Durance, plutôt que de prendre en compte les alentours
- L'accueil des activités et des populations se fait à l'échelle de chaque commune ou au mieux intercommunalité
 - la venue de populations nouvelles avec un revenu moyen plus élevé renforce le processus de différenciation sociale, et sa traduction dans l'habitat et les quartiers



Une vraie réflexion de stratégie d'aménagement à avoir

Des logiques différentes, des convergences à rechercher

- La Région analyse les dynamiques s'exerçant sur le Pays Haute Provence au sein des dynamiques générales PACA et « axe Durance »
 - la réflexion stratégique se construit au regard des processus d'étalement urbain et de développement économique
 - la Région et l'Etat, au travers de l'atelier « Iter et les territoires » se donnent pour ambition de construire un pôle de développement en articulation avec l'AMM et Grenoble.
- Chaque commune et intercommunalité raisonne logiquement à son échelle
 - mais ni les communes ni les intercommunalités ne sont à elles seules pertinentes pour raisonner le développement urbain à long terme
- Les dynamiques territoriales sont à prendre en compte de façon globale : au regard des entités territoriales qu'elles concernent, à une échelle de Pays
 - Qu'est ce qui, dans les thématiques PAS, doit être raisonné à l'échelle de l'intercommunalité ? À une échelle supra-intercommunale ?
 - Avec quelle vision stratégique ? Préparer et anticiper les évolutions du long terme ? Faire des économies d'échelle ? Anticiper et réduire les risques de déséquilibre ?



Quelle stratégie d'aménagement mener ?

Plusieurs options stratégiques possibles

- le prolongement de la situation actuelle (absence de stratégie d'ensemble) reste le plus vraisemblable, si aucune option forte et concertée n'est prise
- la stratégie de protection urbaine (s'exprimant par éviter l'étalement urbain) est-elle la seule stratégie recommandable ?
- ou y a-t-il des stratégies alternatives appropriées aux caractéristiques du territoire ?
 - dans son ensemble, pour ses sous ensembles ?
 - certaines parties du territoire peuvent elles avoir intérêt à capter le développement urbain et les bénéfices de cette dynamique - et dans quelles conditions ?
 - *en « prenant de l'avance par rapport à un étalement spontané »,*
 - *en offrant du logement « là où on veut » avant que le "marché ne les crée là où on ne veut pas...?*
 - *en offrant une diversité effective des types de logements (financement et morphologie)*



Quelle stratégie d'aménagement mener ?

- **Une stratégie d'aménagement urbain sur le long terme**
 - faire de Manosque (agglomération) un point de fixation de l'expansion sur la Durance (densification urbaine)
 - avec une stratégie limitant les processus de différenciation économique et sociale, construisant une offre diversifiée sur différents noyaux villageois/urbains

- **Sur quoi peser pour structurer autour de Manosque ?**

la Vallée = couloir de l'économie

Constituer une "ville" qui fixe et cristallise le courant d'étalement et qui bloque la redescente vers l'AMM

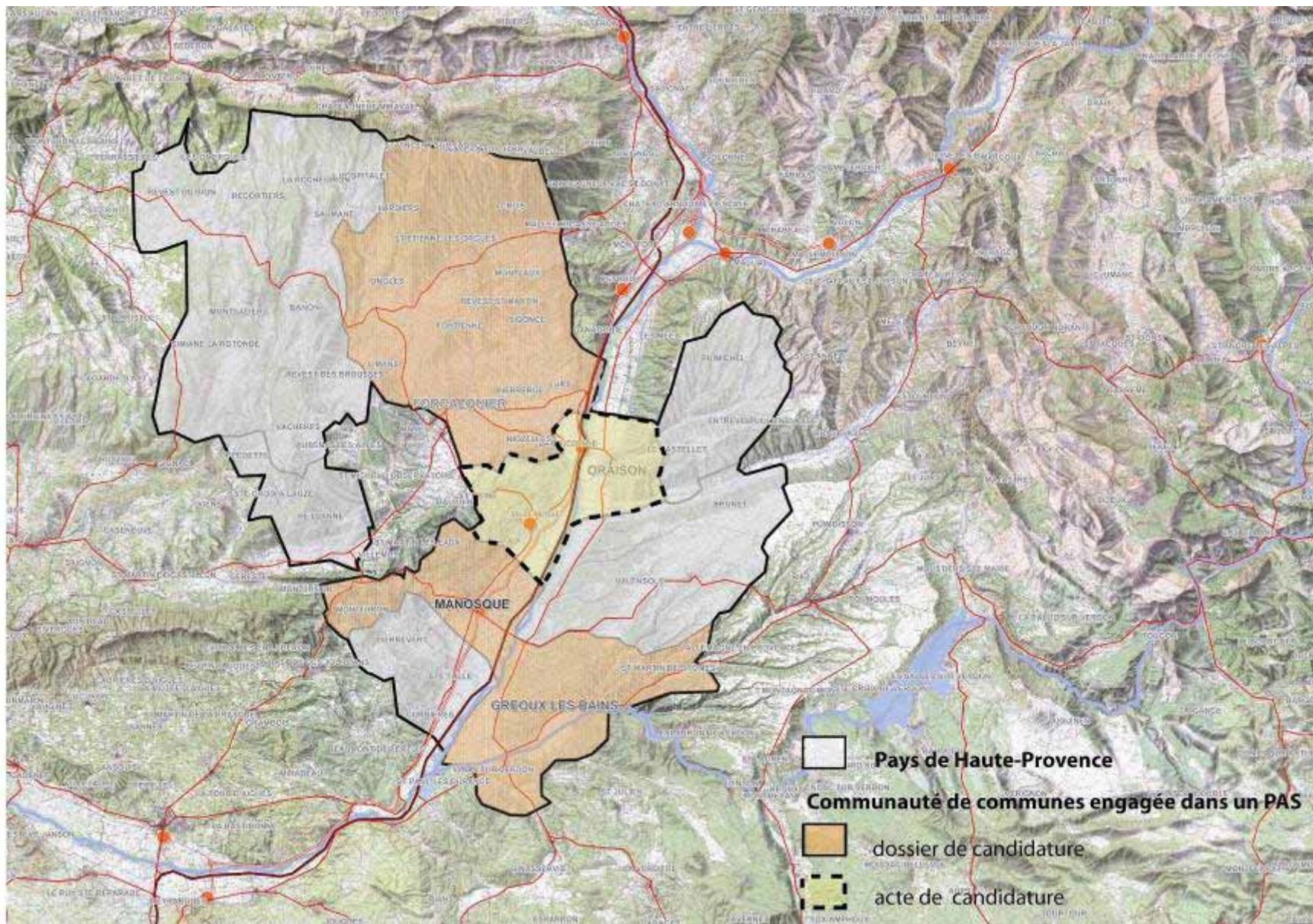
- renforcer les pôles de centralité et de services
 - cela suppose de structurer les services : offre de services de qualité (critères urbains, attractivité permettant de contrebalancer l'attractivité Aix-Marseille)
- organiser et renforcer l'économie territoriale qui valorise les atouts d'attractivité de la Durance et justifie un système de transport en rabattement
- organiser la vie résidentielle
 - la politique de logement doit être structurée par une politique d'urbanisation, sinon on fera seulement de l'étalement urbain



Quel rôle peut prendre le Pays au regard du PAS ?

- Besoin d'un référentiel stratégique commun, qui fixe les objectifs des PAS, et soit un cadre de référence pour l'intervention
 - ⇒ le Pays, lieu de la production en commun d'un référentiel stratégique aménagement - développement
- Favoriser une culture commune et de raisonnement des enjeux d'aménagement urbain
 - partir des dynamiques telles qu'elles s'expriment (et sur les territoires où elles s'expriment),
 - prendre en compte la réalité des dynamiques externes
 - prendre systématiquement la posture de "regarder le pays du point de vue extérieur", plutôt que dans ses différences internes
 - formuler des propositions
- Quels éléments apporter quant à l'organisation institutionnelle ?
 - Construire une intercommunalité d'agglomération Manosque (16.03.07)
 - ayant du sens par rapport aux dynamiques territoriales,
 - et permettant d'avancer dans les projets d'aménagement par rapport à la situation actuelle





Quel rôle peut prendre le Pays au regard du PAS ?

- Définir une position par rapport à l'aire métropolitaine marseillaise : comment on choisit d'exister par rapport à l'AMM
- **Produire en commun un référentiel stratégique aménagement –développement** sur l'aménagement des zones d'activité, de commerce, le foncier, les formes d'urbanisation et les lotissements, le paysage comme bien commun et outil d'attractivité économique (16.03.07)
 - où localise t-on les zones d'activité, de commerce?
 - mène t-on une politique de logement social ou, plus globalement, une politique d'accueil des populations? faire des prix intermédiaires, faire du + dense (80 Logts/ha) ?
 - comment intègre t-on les demandes aux différents âges de la vie et les différenciations sociales ? l'offre d'habitat et de services de proximité ?
- **Spécifier** ce qui est original dans chaque sous entité : afin que chacun s'organise avec une offre spécifique (et donner un véritable choix résidentiel)
 - produit-on un "catalogue" d'offres différenciées et réfléchies à l'échelle du Pays ?
Avec quelles "valeurs" (résidentielles) spécifiques à chaque entité ?
Pourquoi on accueille comment on accueille et à quelles conditions on accueille
- **Donner du sens** à ce qui se fait aux échelles des intercommunalités au regard du Pays
 - identifier les incohérences, agir en médiation pour les dépasser
 - **articuler** les approches engagées par les intercommunalités : **c'est donc aller au-delà de la mise en cohérence**
 - **piloter la conduite de projets** sur des entrées contribuant à mailler le territoire (eau, SIG, transport, paysage, agriculture périurbaine...) (16.03.07)



Quel rôle peut prendre le Pays au regard du PAS ?

- **Susciter, aider à structurer les organisations et maîtrises d'ouvrage pertinentes** pour traiter les systèmes à l'échelle où s'expriment les dynamiques : s'appuyer sur les espaces des pratiques (et non raisonner à l'intérieur des organisations existantes, Pays compris)
Ex, en matière de transport
 - l'ouest du Pays demanderait une approche concertée avec le Vaucluse
 - Sud Pays, il y a un schéma départemental de transport 04, le Pays n'est pas autorité de gestion ; l'organisation des transports de rabattement sur la Durance demanderait une approche intégrant rive droite et rive gauche
- La complexité des organisations renforce l'importance d'une **fonction de médiation** qui pour pouvoir être assurée pleinement doit avoir fonction **reconnue par les autorités**, mais **ne pas être durcie au sein d'une maîtrise d'ouvrage déterminée** (risque de restreindre l'espace de concertation)



Quelle position pourrait prendre la Région ?

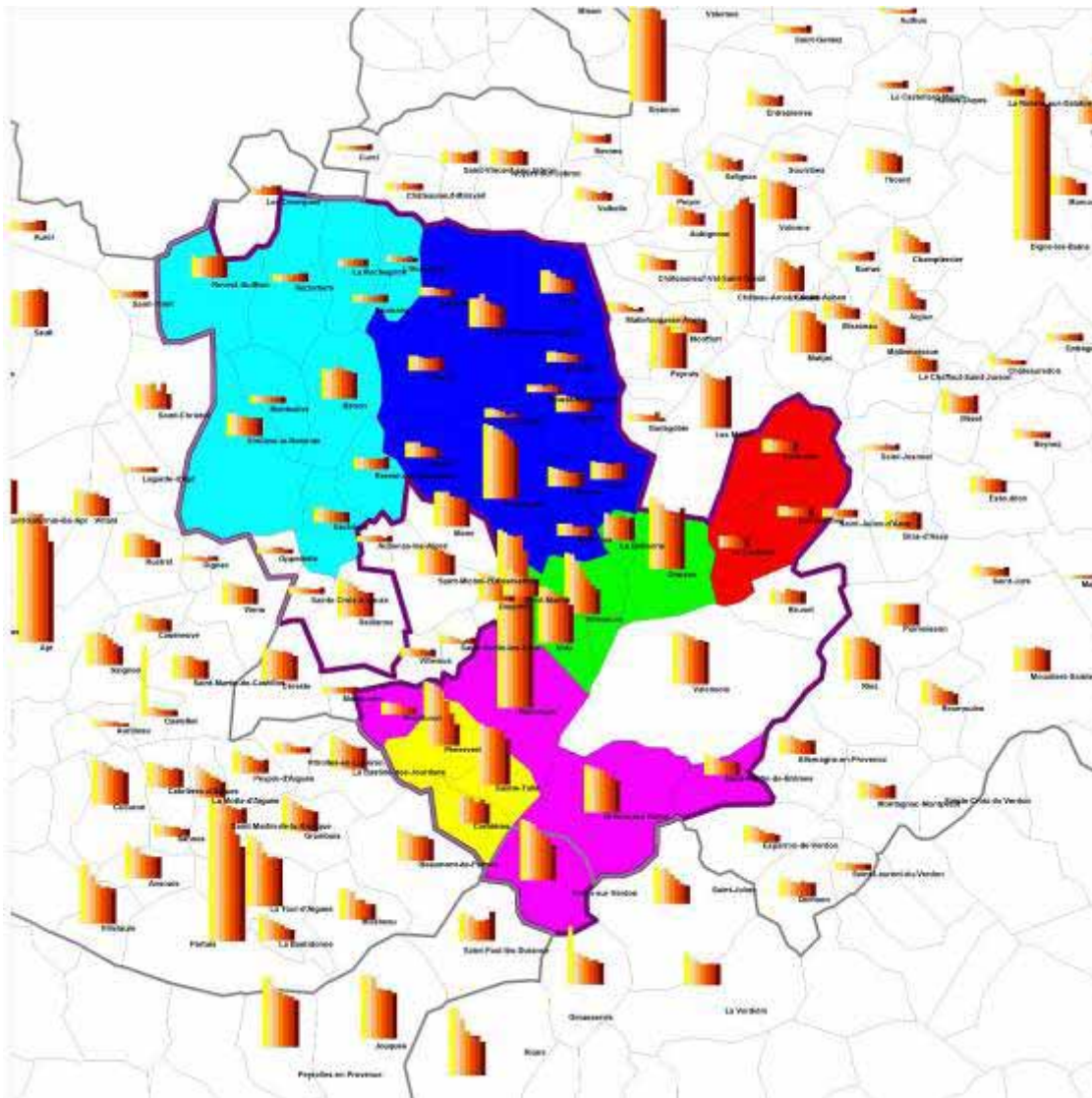
- Soutenir la mise en place d'une gouvernance de projet associant acteurs publics et privés (cf. conseil de développement et GAL)
- Susciter (seul, ou avec d'autres, yc Pays) des systèmes pertinents pour traiter les dynamiques telles qu'elles s'expriment
 - une mission peut être confiée au Pays par la Région, ce qui diffère d'une maîtrise d'ouvrage Pays : afin de piloter l'élaboration (et dans certains cas la conduite) de projets transversaux
 - Paysage
 - Ressources (environnement, eau, énergie)
 - Mobilité
 - S.I.GStratégie foncière, Agriculture périurbaine
- Dans la gestion du PAS
 - assouplir la règle de l'intercommunalité par rapport au programme PAS
 - être ferme dans la cohérence des approches au sein de chaque entité territoriale (ex, PAS CC Luberon Durance Verdon– CC sud 04)
 - quelles "qualités" impose la Région pour un financement maximum ? cohérence programme d'actions/cadre de référence ; cohérence cadre de référence/qualité de la programmation (du travail pré-opérationnel)
- Mettre en adéquation ingénierie et missions du pays (yc d'appui technique au comcom)



Annexe

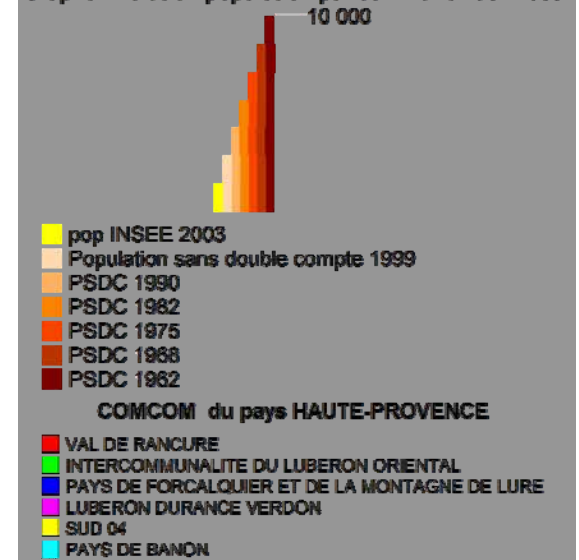


Diagnostic des dynamiques - 1. Évolutions démographiques

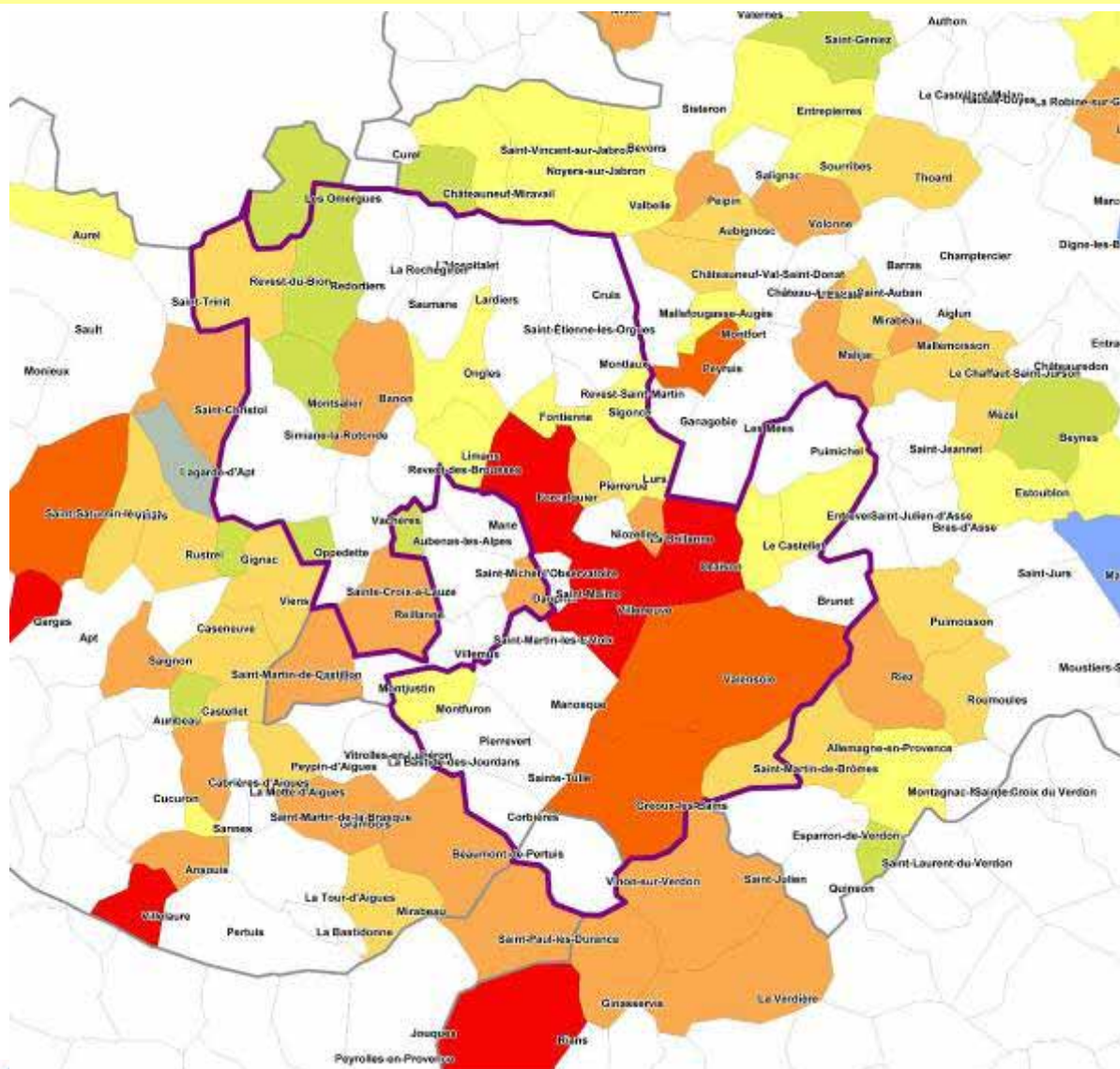


Profils contrastés d'évolution démographique sur quarante ans

Grphe Evolution population par commune 1962-2003



Diagnostic des dynamiques - 1. Évolutions démographiques



Les tendances démographiques depuis le dernier recensement exhaustif de 1999.

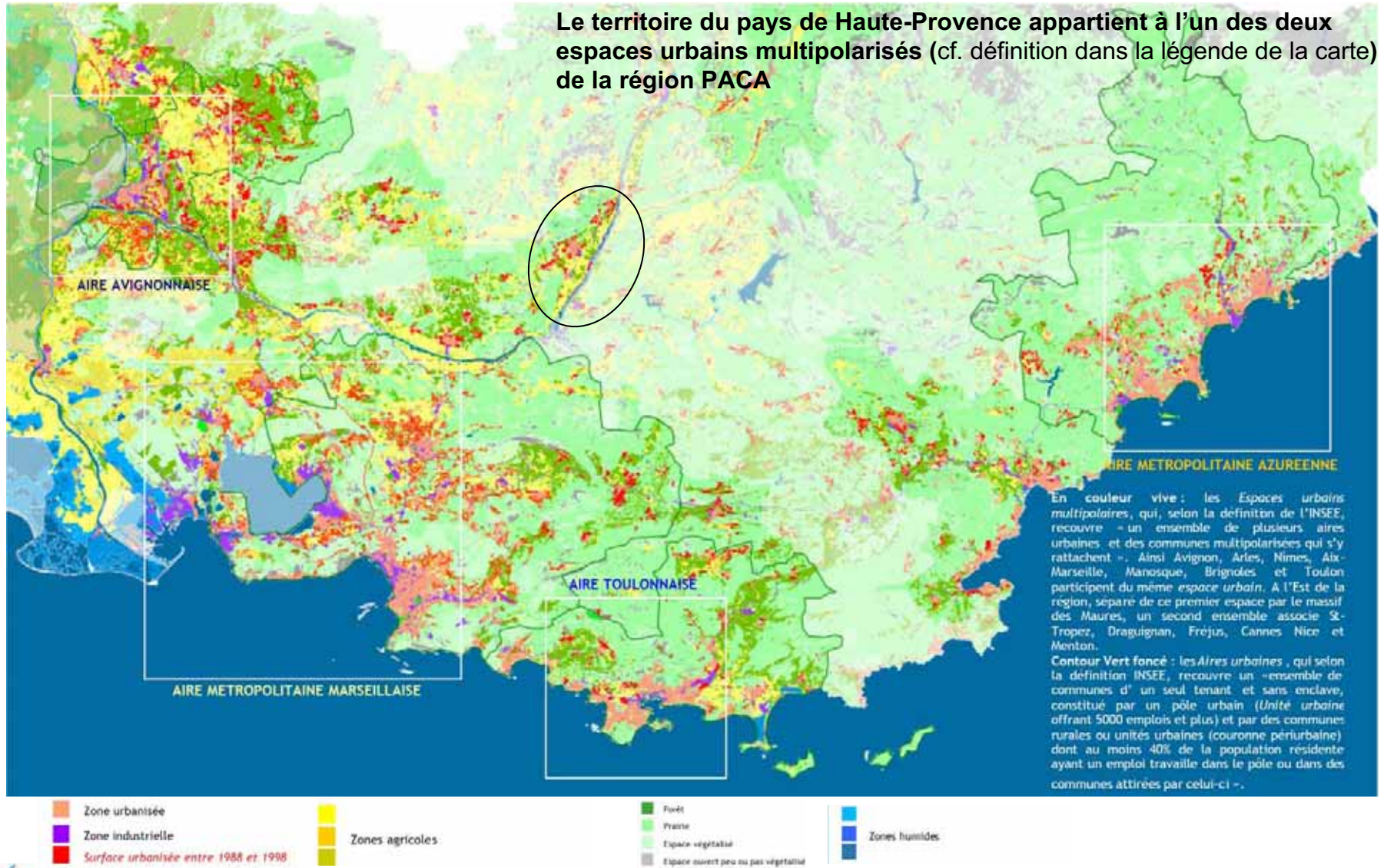
Une croissance soutenue se poursuit autour de **Villeneuve, La Brillane, Volx ou Oraison,**

et sur l'extrême nord-ouest du département du Var : **Vinon, Ginasservis ou La Verdrière.**

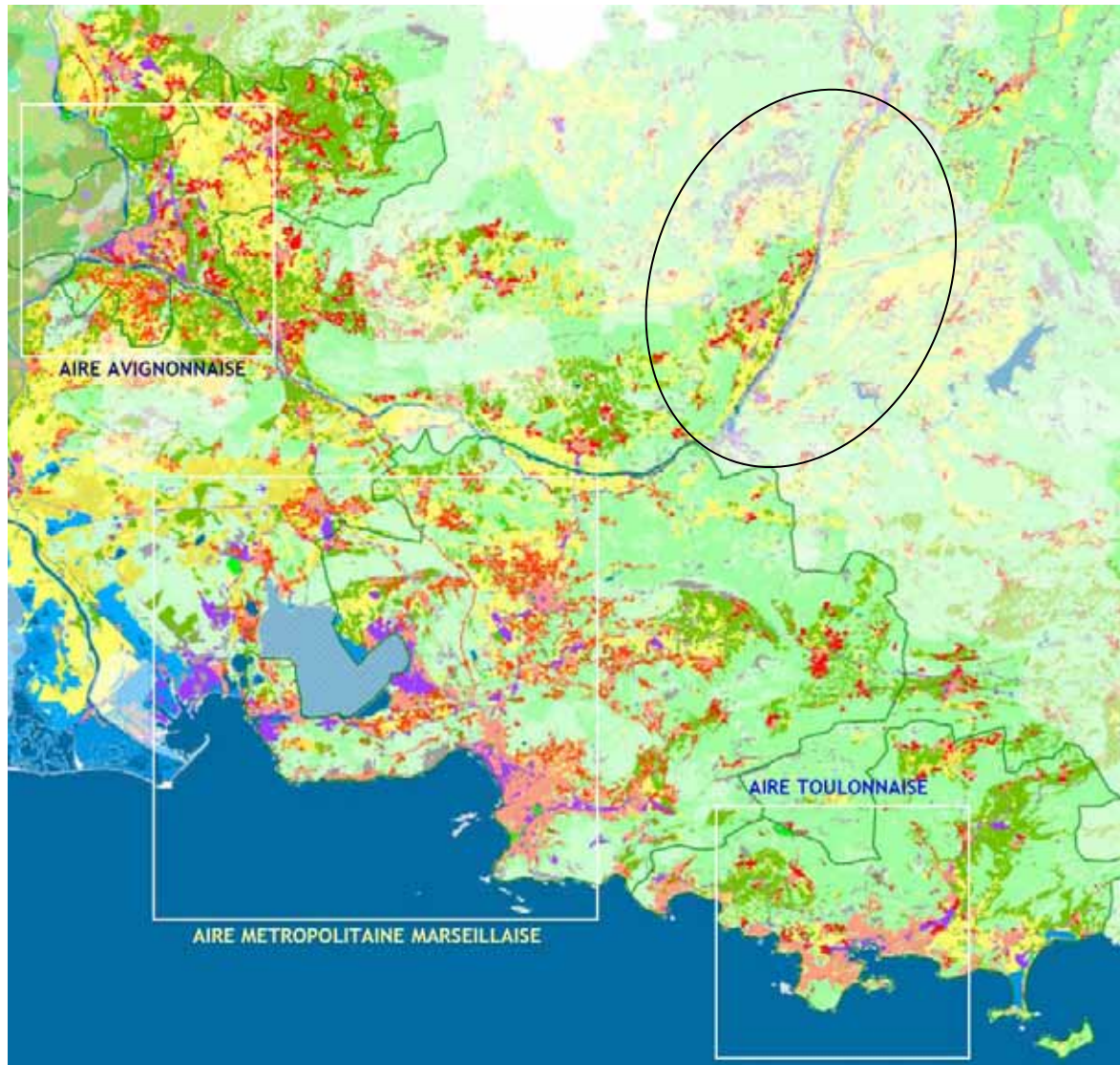
Evolution population (VA) 1999-2004 à 6
communes renseignées

■	2 700 - 4 870	(7)
■	2 000 - 2 700	(4)
■	750 - 2 000	(28)
■	400 - 750	(24)
■	130 - 400	(41)
■	40 - 130	(30)
■	10 - 40	(2)
■	0 - 10	(2)

Diagnostic des dynamiques 4. Organisation de l'espace, production du cadre de vie



Diagnostic des dynamiques 4. Organisation de l'espace, production du cadre de vie



Différence entre les rives de la Durance dans les Alpes de Haute-Provence



En couleur vive : les *Espaces urbains multipolaires*, qui, selon la définition de l'INSEE, recouvre « un ensemble de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent ». Ainsi Avignon, Arles, Nîmes, Aix-Marseille, Manosque, Brignoles et Toulon participent du même *espace urbain*. A l'Est de la région, séparé de ce premier espace par le massif des Maures, un second ensemble associe St-Tropez, Draguignan, Fréjus, Cannes Nice et Menton.

Contour Vert foncé : les *Aires urbaines*, qui selon la définition INSEE, recouvre un « ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (*Unité urbaine* offrant 5000 emplois et plus) et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ».



Diagnostic des dynamiques 5. Pratiques, mobilités, services Exemples de distance-temps

